

DÉCHÉANCE DE NATIONALITÉ : LA MANOEUVRE DE HOLLANDE

Le Président ne pense qu'à sa réélection

Régis de Castelnau est avocat. Publié le 04 janvier 2016

François Hollande, tout à ses manœuvres en vue de sa réélection en 2017, vient sans aucun scrupule d'ouvrir une boîte de Pandore : il propose d'inscrire dans la Constitution la possibilité de prononcer la déchéance de nationalité des binationaux « *condamnés définitivement pour avoir commis un crime constituant une atteinte grave à la vie de la Nation* ». Le débat furieux qui a suivi démontre à quel point, en ces temps d'insécurité culturelle et d'identité malheureuse, cette question est importante.

Or, primo, pour déchoir les terroristes islamistes de leur nationalité française, la modification de la Constitution n'était absolument pas nécessaire. Secundo, chacun sait bien que cette mesure n'aura aucun effet pratique dans la lutte contre le terrorisme. Pour combattre Daech, il vaut mieux balancer des bombes que signer des décrets.

Quant aux nationaux qui font le choix de l'ennemi, nous devons leur appliquer le traitement que l'on réserve aux traîtres. Un traitement qui, dans certaines circonstances, peut et doit être expéditif. Et l'on ne doit d'ailleurs pas avoir peur des mots vengeance ou représailles que l'on n'a pas entendus depuis le 13 novembre. Avons-nous oublié les réactions de Churchill après le premier bombardement de quartiers civils de Londres, et le discours de Roosevelt après Pearl Harbour ?

Alors, brandir le chiffon rouge de la déchéance quand l'opinion est sous le coup de l'émotion et de la colère, et proposer, dans les 48 heures qui suivent la tragédie, de changer le texte fondamental de la République pour y inscrire des atteintes à des principes importants, c'est une mauvaise action. Absence de réflexion, proposition faite dans l'urgence, reniement d'engagements précédents : comment, pour François Hollande, mieux faire la démonstration que sa parole ne vaut rien et que son seul souci, en grappillant des voix au Front national et en tentant d'embarrasser l'opposition de droite, n'est que de durer ?

Comme on le voit, de Thévenoud à Bartolone en passant par les ministres chargés de l'ordre et de la protection de la nation, dont la tragédie du 13 novembre a signifié l'échec, sans oublier Christiane Taubira avalant une couleuvre géante, plus personne ne démissionne dans cette République. La responsabilité politique qui impliquerait la démission comme sanction de l'échec, n'existe plus aujourd'hui. Tout le monde souhaite durer, durer encore, garder les postes et les fonctions avec les avantages qui les accompagnent.

Et pourtant, le débat autour de l'appartenance à la nation doit avoir lieu. Je fais partie de ceux qui ont une conception inclusive de la nationalité française. Membre d'une famille qui peut justifier de plus d'un millénaire d'appartenance à la France, je considère malgré tout qu'un Français de papier depuis dix minutes est aussi français que moi. Avec les mêmes droits, et bien sûr les mêmes devoirs. Y compris, si nécessaire, l'impôt du sang. C'était le cas de Dimitri Amilakvari, prince géorgien et Compagnon de la Libération, qui avait dit : « *Nous n'avons qu'une seule façon de prouver à la France notre gratitude pour l'accueil qu'elle nous a réservé : nous faire tuer pour elle* ». Il régla sa dette à El-Alamein le 24 octobre 1942. Ce fut aussi le cas

d'Imad Ibn Ziaten tué par Merah parce que soldat français. Il y a tant d'exemples. Alors je sais bien qu'aujourd'hui pratiquer la fraternité est difficile, que nombreux sont ceux qui détestent la France, dont certains prêts à la trahir. Soit en ne respectant pas ses règles, soit en passant carrément à l'ennemi. Je comprends, bien que je ne la partage pas, la conception exclusive de la nation, cette volonté d'un rassurant « entre-nous ». Mais je crains que cela nous éloigne du combat pour l'assimilation dans les conditions d'aujourd'hui, qui est pourtant la seule solution. Un combat qui doit être mené avec sévérité et exigence, loin de la veulerie de ce pouvoir et de ceux qui le soutiennent.

Je fais aussi partie de ceux qui considèrent que si la symbolique est importante, les principes sur lesquels il ne faut jamais céder le sont encore plus. Comme le disait Margaret Thatcher – que j'ai pourtant exécrée de son vivant- « *quand on commence à céder sur les principes, on cède sur tout* ». En l'occurrence, le projet de loi constitutionnelle porte clairement atteinte au préambule de la Constitution, qui prévoit qu'il n'y a qu'une sorte de français. Or, qu'on le veuille ou non, s'il est adopté, le nouvel article 34 va en créer deux.

Qu'un politicien sans principes décide sur un coin de table de défigurer notre texte fondamental pour ses petits intérêts me heurte profondément. Cela m'inquiète d'autant plus que les mesures proposées sont liberticides par l'utilisation qui pourra en être faite. C'est une simple loi qui décidera ce qu'est un « *crime constituant une atteinte grave à la vie de la Nation* » permettant la déchéance. Définition suffisamment large pour faire n'importe quoi.

Je m'étais déjà interrogé dans ces colonnes sur les raisons de la haine que provoquait souvent Nicolas Sarkozy. J'avais conclu que le côté parvenu, la fréquente vulgarité et l'absence visible de réelles convictions avaient amené une partie de l'opinion à considérer qu'il avait abaissé la fonction de Président de la République. Qu'il avait tué le premier corps du roi. Son successeur n'a même pas essayé de le ressusciter ou de relever la fonction. La présidence Hollande n'est qu'une longue et pénible punition scandée par des séquences où est démontrée, au-delà des limites du personnage et de son incompétence à occuper ses fonctions, son absence de principes et de scrupules. Une vision terriblement étroite de son intérêt personnel et de celui de ses amis le conduit à toujours prendre les choses par le bas. Hollande ignore les obligations de son statut qui devraient pourtant l'amener à avoir un peu plus d'égards vis-à-vis des principes et des symboles qu'il malmène en permanence. ***.

Nicolas Sarkozy, alors Président de la République, fut accusé, probablement à juste titre, d'avoir abaissé la fonction. François Hollande, politicien immoral, se verra-t-il reprocher de l'avoir avilie ?

*** Le dernier avatar vient de consister à décerner la Légion d'honneur aux victimes des attentats de janvier, avant de l'attribuer aux victimes du 13 novembre, retirant à cette institution bicentenaire le peu de sens qui lui restait. ←